

Décision

Générale

colonial

Décision n° 164 décision n° 164 du 11 mars 1942

n° 164

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

11 mars 1942

Numéro JO

n° 544 du 31/03/1942

Date du numéro

31 mars 1942

TEXTE INTÉGRAL

L'écrivain interprète journalier Polycarpe est titularisé comme auxiliaire, au traitement mensuel de 500 francs. Il demeure à la disposition du chef du service des contributions.